



## Compte-rendu de la réunion du 17 juin 2014

### Présents :

Annie Buchwalter, André Boichut, Thierry Delacroix, Thomas Gaillard, Jeannine Jarlaud, Bernard Hostein, Marie-Hélène Le Meur, Guillaume Mattone, Chantal Volponi.

### Excusés :

Vincent Cardinaux, Denis Comtet, Guy Dubled, Joël Grandmougin, Yves Panier, Marie-Christine Richard.

*Le passage en italique concerne des infos parvenues après la réunion.*

### **1. Compte-rendu de la réunion du 3 juin avec MM. Jaboviste (3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de Dole, en charge des travaux, de la voirie et de l'accessibilité) et Tonghini (Directeur des services techniques) (Annie, Guillaume, Thierry, Yves) :**

#### ➤ Avenue de Lattre de Tassigny :

- rond-point de la CCI : nous exposons les problèmes qu'il pose aux cyclistes, et demandons le remplacement des panneaux ronds d'obligation par des panneaux carrés de préconisation, un marquage plus clair sur les trottoirs et l'installation de panneaux « attention, cyclistes »

- intersection rue Lacuzon : nous demandons la suppression de la première place de stationnement avant et après l'îlot central pour diminuer l'effet chicane actuel

- entretien de la bande cyclable (gravillons) : nous suggérons un passage de la balayeuse sur le trottoir pour enlever la plus grande partie des gravillons, mais risque de détérioration du bi-couche → passage + fréquent de la balayeuse sur la bande cyclable

- carrefour à feux rue Vialatte : il y a de fortes chances qu'il soit remanié, mais pas dans l'immédiat ; l'abaissement de trottoir pour rejoindre la piste bi-directionnelle qui mène au rond-point des Epenottes sera traité en même temps.

Le vélo peint dans le mauvais sens pour représenter un sas vélo au feu sera repeint dans le bon sens.

➤ Itinéraires bis : 2 ne sont pas encore signalisés par des panneaux ; le jalonnement par des vélos verts peints sur la chaussée reste à faire.

### **2. Nouveaux aménagements**

Plusieurs double-sens cyclables viennent d'être signalisés au centre ville (voir plan en PJ), en cohérence avec la création de la zone 30.

Rappel : en zone piétonne le cycliste peut circuler à condition de conserver une allure au pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons.

La véloroute est rouverte en bordure de l'avenue de Lahr depuis la Pentecôte ; 5 arceaux vélos ont été installés sur la placette.

### **3. Courrier à M. Jean-Pascal Fichère, Président du Grand Dole**

Pour rappeler les aménagements vélo prévus et demander à être consultés en cas de modifications.

*Réponse en date du 19 juin : les principes restent identiques : double-sens cyclable rue Jantet (+ rue Aristide Briand devant la gare), abri et consigne à vélos confirmés mais sans doute pas à l'endroit initialement prévu, range-vélos en 3 endroits devant la gare, accessibilité des escaliers en cours d'étude par la SNCF*

#### **4. Bilan du stand du 31 mai (fête du vélo) et de l'opération sonnettes**

Les visiteurs se sont concentrés sur le matin et la fin d'après midi.

La proposition de sonnettes gratuites a été appréciée, et nombreux sont ceux qui ont découvert qu'une était obligatoire. Merci à Avenue Cycles, Cycles Bulle et Latitude 39 pour la fourniture des sonnettes.

Le public a été attiré par l'expo de VAE.

L'enchaînement du pique-nique et du stand à 2 semaines d'intervalle a été lourd à gérer. A réfléchir pour l'an prochain.

#### **5. Compte-rendu de la réunion du 2 juin du groupe de travail sur la sécurisation de la vélo-route**

Pour rappel, sur orientation du Conseil Général questionné par un usager (André Boichut), Dolàvélo est porteuse de l'organisation de ce groupe qui réunit un maximum d'associations d'usagers de la vélo-route.

Étaient aussi présents M. David, Président de l'Office de Tourisme et Conseiller Général et M. Thomas, sous-directeur de l'exploitation et de l'entretien des routes et véloroutes au Conseil Général, qui a apporté des précisions utiles sur la réglementation de la circulation sur les vélo-routes.

En résumé : c'est le Code de la Route qui s'applique en fonction du type de voie emprunté, et des dispositions particulières peuvent être prises localement par les autorités ayant pouvoir de police.

Le groupe a élaboré un questionnaire à destination des riverains de la vélo-route et un autre à destination des usagers.

Il sera diffusé par les associations, les vélogardes, l'office de tourisme (+ versions GB et D). Retours prévus en septembre.

André se renseigne sur la possibilité de faire appel aux étudiants de BTS Tourisme du lycée Nodier pour le dépouillement.

#### **6. Questions diverses**

➤ Annie a assisté à Beaune à la Journée de réflexion « mobilité, insertion et accès à l'emploi » organisée par le Conseil Régional de Bourgogne, qui traitait de la place du vélo dans la mobilité inclusive.

Petites infos glanées au passage :

- 7 millions de personnes en France rencontreraient des difficultés pour se déplacer
- parmi ces difficultés : comment lire un plan, se situer dans l'espace, lire un guide horaire...
- 7 vélos sur 10 mis en déchetterie sont récupérables, les 3 autres pouvant servir en pièces détachées.
- coût annuel moyen d'un vélo en libre-service pour une collectivité : entre 1000 et 4000 euros.

➤ Passage de la croisière cycliste Vienne/Nantes le jeudi 26 juin à Dole. Les cyclistes locaux pourront s'y joindre à partir d'Orchamps vers 14h. Renseignements au 06 36 81 24 99.

« Croisière » organisée par l'AF3V (Association Française des Véloroutes et Voies Vertes) pour promouvoir l'eurovéloroute au niveau international et Velocity, le congrès mondial du vélo qui se tiendra à Nantes en 2015.

➤ Balades à vélo :

- les balades de remise en selle (6 à 7 km) ont lieu le dernier vendredi du mois, à la belle saison, de 18h à 19h. La prochaine aura lieu le 27 juin. Départ devant les Pavillon des Arquebusiers.
- balades : la prochaine aura lieu le samedi 5 juillet, en direction des grottes de l'Ermitage. Départ à 9h du Pavillon des Arquebusiers,

➤ Guy Dubled démissionne temporairement du bureau pour raisons personnelles.

#### **Prochaine réunion**

**mardi 15 juillet 2014 à 20h**

**3A avenue Aristide Briand, salle 1 (2ème étage)**